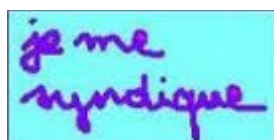




Déjà de très nombreuses adhésions ! Continuons !



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°5

Sommaire : Carte scolaire, APPELS à candidature, PAF, Carrière, Hors classe, Evaluation, Agenda



Carte scolaire : ajustements de septembre 2018.

Propositions à l'issue du groupe de travail de ce jour où les élu-es du SNUipp-FSU sont largement intervenus pendant plus de 3 heures.

Pour l'instant, il ne s'agit que de propositions. Les débats du groupe de travail ont permis d'échanger sur l'ensemble des situations défendues par le SNUipp-FSU.

Au vu des éléments fournis par les élu-es SNUipp-FSU et à l'issue de la reprise des échanges contradictoires lors du Comité Technique Spécial Départemental, **l'IA arrêtera les décisions définitives en conclusion du CTSD, jeudi 06/09 après-midi.**

Au sortir de ce groupe de travail, l'IA dispose encore de 4 postes. Le SNUipp-FSU poursuivra ses interventions dès demain après-midi !

Propositions de mesures lors du GT Carte scolaire du 05/09/18 LIRE : [ICI](#)



NOUVEL APPEL A CANDIDATURE

ERUN ANTIBES

avant le 12 septembre

COPIES AU SNUipp pour suivi

Tout est : [ICI](#)



Inscriptions / STAGES DE FORMATION CONTINUE

Une "pique de rappel" dans la Lettre hebdomadaire de l'IA de ce jour concernant les échéances pour s'inscrire...Manque de candidatures ??

Le SNUipp-FSU lui vous rappelle aussi que dans l'Académie, le PAF 2018/2019 a été présenté par le Recteur en comité technique académique au mois de Juillet et que devant la pauvreté de l'offre de formation la FSU et le SNUipp ont voté contre.

En effet le nombre de stages à candidature individuelle est en chute libre : 2,4 % . ; 60 % des stages sont programmés sur les thématiques Lire/Ecrire/Mathématiques. De plus les 18 h de conférences pédagogiques sont désormais incluses dans le plan faisant gonfler artificiellement le nombre de stages.

Et comble du comble tous les stages à candidature individuelle sont annoncés " hors temps de travail". Quelle régression !

Et l'IA lors du CTA qui s'est targué d'avoir créé des postes de BD pour augmenter le nombre de départs. De plus lors du conseil de formation puis en CTA rien n'a été indiqué aux syndicats à ce sujet ! Quelle transparence !

Le SNUipp-FSU avait saisi sans délai l'IA et est intervenu lors de la Capd du 3 Juillet pour dénoncer la régression inadmissible portée à la formation continue des enseignants

Lire le dossier spécial du SNUipp-FSU sur la formation continue "Formation continue : on commence quand ?": [ICI](#)

Toutes les modalités pour s'inscrire au PAF (Copies au SNUipp-FSU) : [ICI](#)



16 pages pour faire le point sur la carrière des enseignants : rémunération, avancement, temps de travail, mobilité...

Déroulement de carrière, rémunération, temps de travail, mobilité, action sociale, CHSCT, contractuels enseignants ou non... Une brochure pour faire le tour des préoccupations

fortes des personnels dans les écoles. Connaître ses droits pour les faire respecter est essentiel.

[Téléchargez la brochure du SNUipp-FSU](#)



C'est tardivement, en juillet, que le ministère a communiqué les taux de promotion à la hors classe des PE pour l'année 2018. Ce taux, fixé à 13,2 %, aurait dû être plus important s'il avait respecté complètement les engagements pris.

Par contre, le gouvernement s'est engagé pour un taux de 15,1 % en 2019, ce qui ouvrira près de 2 000 promotions supplémentaires à l'échelon national l'an prochain.

Rappelons que les nouvelles modalités ouvrent les promotions à la hors classe à partir de la deuxième année dans le 9 échelon et non plus à partir du 7 échelon de PE (échelon où personne n'était promu).

Cela a conduit mécaniquement, en rétrécissant l'assiette de calcul, à faire passer le taux de 5,5 % en 2017 à 13,2 % cette année. Un effet en trompe-l'œil qui n'a en réalité permis que 315 promotions supplémentaires.

Sur ce sujet sensible le SNUipp-FSU interviendra à la fois pour faire respecter les engagements du gouvernement d'augmentation du nombre de promotions et pour mieux prendre en compte l'ancienneté (notamment des anciens instituteurs) dans les barèmes d'accès.

Contrairement à ce qu'à pu écrire la CGT, il n'y a pas eu de rallonge cet été.

La dotation est de 210. La CAPD 06 a promu 207 collègues en mai en attendant la dotation. 3 collègues de la liste complémentaire ont été intégrés à cette rentrée.

[Continuez à signer la pétition du SNUipp-FSU](#)



Evaluer : une question de métier !

Les évaluations au CP et au CE1 généralisées à cette rentrée et annoncées à grand renfort de communication marquent le retour des évaluations nationales standardisées. Avec la mise en place à venir de l'agence de l'évaluation, cette "culture de l'évaluation", selon les termes du ministre, serait la première étape d'un pilotage par les résultats.

La forme et le contenu de ces évaluations détermineront aussi bien les contenus d'apprentissage à privilégier que les méthodes que le ministère cherche à imposer dans la suite logique [des circulaires sur le français et les mathématiques](#), parues au printemps dernier.

[Le protocole proposé pour les CP](#) que le SNUipp n'a pu consulter à ce jour que par écran interposé lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du mois de juin, dépossède les enseignants aussi bien de la conception des items que de l'analyse des résultats. Ainsi, toutes les réponses seront à saisir en ligne « *tels qu'elles auront été produites par les élèves* » et une application nationale traitera les données pour délivrer ensuite des résultats et des pistes de remédiation.

[Lire la suite](#)



SEPTEMBRE

Judi 6 septembre : CTSD (ouvertures et fermetures de classes).
Groupe de travail stage MIN

Vendredi 7 septembre : CAPD de rentrée: suites mouvement, études des stages MIN ...



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> - Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : **04 92 00 02 00** - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos